

---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-trois le onze avril à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 avril 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Honorine (pouvoir donné à VASSEUR Jean-Paul), BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien) et JACQUART Hélène.

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

11 avril 2023

N° délibération

24/11-04-2023 Objet : Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition communaux.

Les taux en 2022 étaient :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.35 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 17.82 %

A compter de 2023, les collectivités doivent obligatoirement voter un taux de taxe d'habitation au même titre que les taux de foncier.

Il propose donc les taux d'imposition 2023 comme suit en y intégrant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.35 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 17.82 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15 %

Où l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention,

- Décide des taux d'imposition pour 2023. A savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.35 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 17.82 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15 %

Pour copie conforme

Le Maire

VASSEUR Jean-Paul



---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-trois le onze avril à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 avril 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Honorine (pouvoir donné à VASSEUR Jean-Paul), BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien) et JACQUART Hélène.

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

11 avril 2023

N° délibération

25/11-04-2023 Objet : Vote du budget primitif 2023

Les propositions du budget primitif 2023 sont présentées par Monsieur le Maire.

Dépenses fonctionnement : 853 665.27 €

Recettes fonctionnement : 853 665.27 €

Dépenses investissement : 882 601.56 €

Recettes investissement : 882 601.56 €

Le conseil municipal émet les remarques suivantes :

- 623 : Fêtes et cérémonies : 19 500.00 €
  - o Cérémonies commémoratives
  - o Repas des aînés
  - o Cérémonie des vœux
  - o Forum des associations
  - o Fête de la musique
  - o Arbre de Noël
  - o Fête des voisins
  - o Cadeaux aux doyens

- *Cadeaux au personnel communal*
- *Cérémonie de remise des médailles du travail et nouveaux arrivants*
- *Manifestations organisées par la bibliothèque*
- *Fête de la Sainte-Cécile*
- *Animations pour enfants*
- *Diverses inaugurations*
- *Départ en retraite*
- *Frais pour différentes réunions.*

*Le budget primitif 2023 est adopté, par 13 voix pour et 1 abstention.*

*Pour copie conforme*

*Le Maire*

*VASSEUR Jean-Paul*



---

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-trois le onze avril à 20 heures le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 5 avril 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de BAL Honorine (pouvoir donné à VASSEUR Jean-Paul), BAL Emmanuel (pouvoir donné à BAL Julien) et JACQUART Hélène.

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 12/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

11 avril 2023

N° délibération

26/11-04-2023 Objet : Vote du budget primitif annexe lotissement 2023

Les propositions du budget primitif 2023 sont présentées par Monsieur le Maire.

Dépenses fonctionnement : 193 500.00 €

Recettes fonctionnement : 193 500.00 €

Dépenses investissement : 153 000.00 €

Recettes investissement : 153 000.00 €

Le budget primitif annexe lotissement 2023 est adopté, par 13 voix pour et 1 abstention.

Pour copie conforme

Le Maire

VASSEUR Jean-Paul

